Questions orales

Ontario. Je crois savoir que le ministre a maintenant cette réponse.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas tous les détails concernant son entrée au Canada mais je puis assurer le député et la Chambre qu'à ce que je sache il n'est plus chez nous; il est retourné à Los Angeles. En outre, nous avons prévenu nos garde-frontières quant à la possibilité de son retour. Si jamais il tentait de revenir, nous prendrions les mesures qui s'imposent.

LE CANADIEN PACIFIQUE

LES MESURES ENVISAGÉES POUR LA PRÉVENTION DES LICENCIEMENTS ET L'OFFRE D'EMPLOIS INTÉRESSÉS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre des Transports ou au ministre du Travail? Comme le CP a annoncé qu'il allait mettre à pied de nombreux employés de ses ateliers de réparations de wagons à Winnipeg, Toronto, Montréal et dans un certain nombre d'autres centres, le gouvernement prend-il des mesures pour tenter d'empêcher ces mises à pied ou pour trouver d'autres emplois aux travailleurs licenciés?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le ministère du Travail n'a proposé aucune solution de rechange, que je sache, mais il me semble que, dans ce domaine, il reviendrait plutôt à mon collègue le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de prendre les mesures appropriées.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a-t-il autre chose à ajouter?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Oui, monsieur l'Orateur. J'aimerais que le député répète sa question.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il faut féliciter le ministre de sa franchise. Ma question portait sur l'annonce de mises à pied par le CP de travailleurs des ateliers ferroviaires. Le gouvernement prend-il des mesures pour aider ces employés à trouver un autre emploi, au cas où l'on ne pourrait empêcher les mises à pied?

• (1500)

M. Andras: Monsieur l'Orateur, les responsables du service d'adaptation de la main-d'œuvre en discutent avec les compagnies ferroviaires et les syndicats en cause pour leur offrir tous les services possibles, comme l'a suggéré le député.

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—DEMANDE DE CONTRÔLE DE L'OCTROI DES SUBVENTIONS DANS LES CIRCONSCRIPTIONS BÉNÉFICIAIRES

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Les groupes consultatifs de secteur chargés dans le ministère d'examiner les demandes présentées dans le cadre du programme de Perspectives-Jeunesse et

d'octroyer les subventions souffrent de nombreuses lacunes: manque d'information, de conseil, de surveillance et de compétence en gestion. Le ministre envisage-t-il d'octroyer les subventions et de les contrôler au niveau local de la circonscription où le groupe consultatif aurait au moins une certaine connaissance des projets à l'étude?

Des voix: Bravo!

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, les remarques non officielles formulées par le député et l'accueil qu'elles ont reçu soulignent certaines des difficultés que pose l'administration de ce programme.

Je l'ai dit à de nombreux députés: le problème, c'est que nous n'avons pas la base statistique très détaillée qui nous permettrait d'octroyer ces subventions au niveau de la circonscription. Le programme de Perspectives-Jeunesse atteint des secteurs de la population et des groupes de chômeurs beaucoup plus restreints et particuliers que le programme d'initiative locale. C'est pourquoi il nous faut affecter les crédits dans un secteur géographique plus vaste, par exemple les secteurs de gestion de la main-d'œuvre au niveau desquels a lieu la consultation, mais c'est une source de difficultés. Nous avions aussi le choix entre donner aux députés la possibilité de nommer les personnes de la collectivité à consulter ou les faire désigner arbitrairement par le personnel du ministère comme ce fut le cas par le passé. Il nous fallait trouver un compromis entre ces deux positions, mais nous ferons de notre mieux pour satisfaire les collectivités locales.

LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

LE DÉPÔT DU RAPPORT SCOTT

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Transports. Peut-il nous dire quand il déposera à la Chambre et mettra à notre disposition le rapport Scott, sur l'organisation du Conseil des ports nationaux?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Dès que le cabinet aura pris une décision à ce sujet.

LES LIEUX HISTORIOUES

L'IMPOSITION D'UN DROIT D'ENTRÉE AU FORT GARRY—LES MOTIFS INVOQUÉS

M. Dean Whiteway (Selkirk): Ma question s'addresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et porte sur l'affaire soulevée par mon ami le député de Winnipeg-Nord-Centre. Il s'agit du droit d'entrée qu'on a l'intention d'imposer pour la visite du Fort Garry et s'élevant à \$2 par personne et à un maximum de \$5 par famille. Le ministre peut-il donner à la Chambre les raisons de ce droit d'entrée au Fort Garry?